



Projet de parc éolien des Vilsards

Commune de Flacey

Département de l'Eure-et-Loir (28)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale (DDAE)

Pièce 9 : Plans réglementaires 1/25 000



AEPE
Gingko

Atelier d'écologie paysagère
& environnementale

Décembre 2023

PIÈCES DU DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE





L'architecture retenue pour les pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale est la suivante :

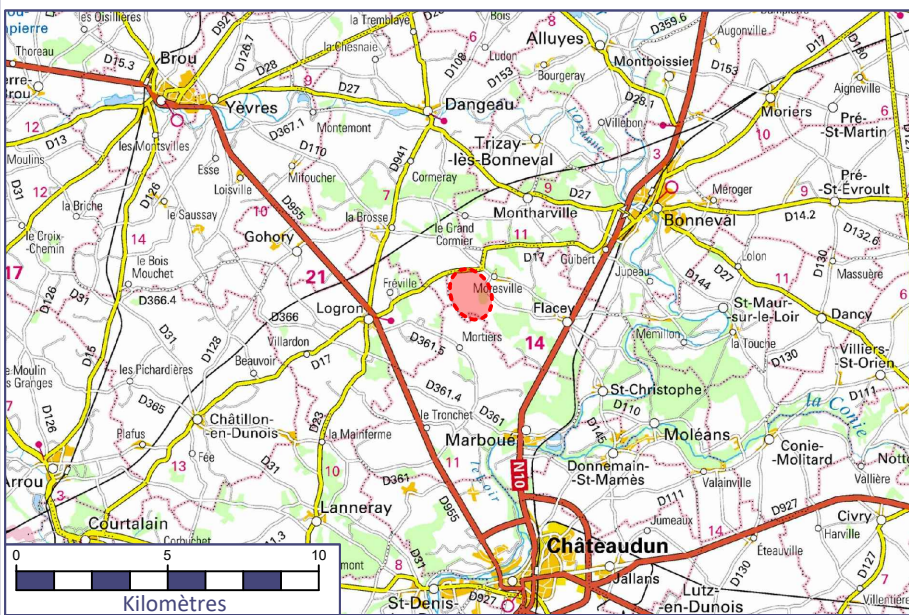
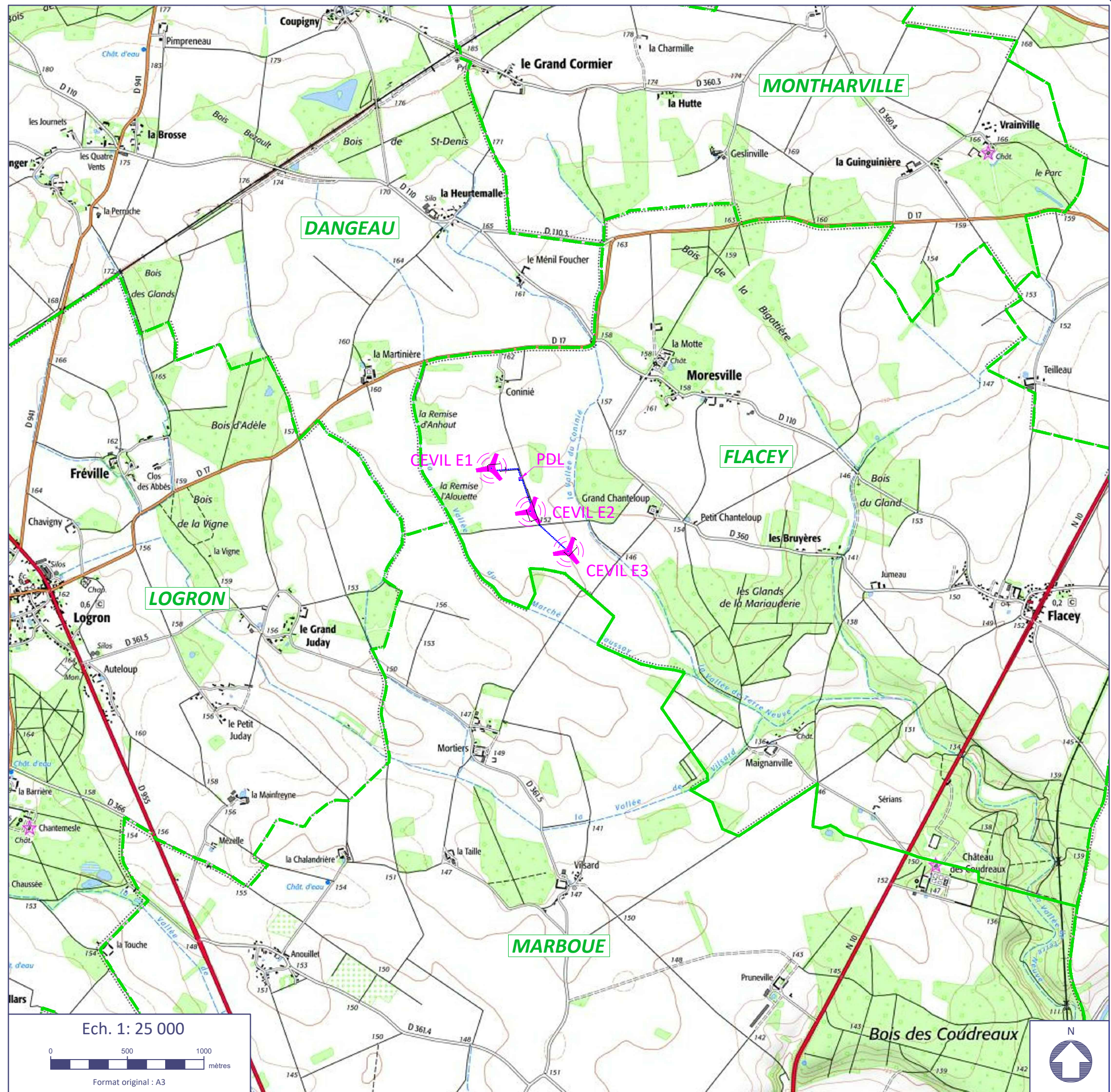
- Pièce 1 : Description du projet
- Pièce 2 : Note de présentation non technique
- Pièce 3 : Justificatifs de maîtrise foncière
- Pièce 4 : Étude d'impact
- Pièce 5 : Annexes de l'étude d'impact
- Pièce 6 : Résumé non technique de l'étude d'impact
- Pièce 7 : Étude de dangers et Résumé non technique de l'étude de dangers
- Pièce 8 : Capacités techniques et financières
- **Pièce 9 : Plans à l'échelle 1/25 000e**
- Pièce 10 : Éléments graphiques, plans ou cartes
- Pièce 11 : Plan d'ensemble par éolienne
- Pièce 12 : Attestations de remise du Résumé Non Technique (RNT) aux maires des communes concernées et des communes limitrophes

La présente « Pièce 9 : Plans à l'échelle 1/25 000^e » présente les plans réglementaires des installations du parc éolien des Vilsards.

Plan de situation du projet

(art. R.181-13 2° du code de l'environnement)

-  Eolienne du projet
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Limite communale



CENTRALE EOLIENNE DES VILSARDS
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER



DATE
16/10/2023
P9
PAGE 01

Ech. 1: 25 000

